

Nucléaire: perquisitions à l'usine Socatri du Tricastin et à l'Autorité de sûreté nucléaire

PARIS (AFP) - Deux perquisitions ont été menées par la gendarmerie à l'usine Socatri (Areva), responsable de la fuite d'uranium sur le site nucléaire du Tricastin, et une autre au siège de l'Autorité de sûreté nucléaire à Lyon, a-t-on appris vendredi de source proche du dossier.



La centrale nucléaire du site du Tricastin à Bollène, le 9 juillet 2008
(© AFP/Archives - Fred Dufour)

Les deux perquisitions à l'usine Socatri se sont déroulées le 11 juillet et le 22 juillet, a-t-on ajouté de même source, confirmant des informations parues dans le quotidien Le Parisien.

Une troisième perquisition a été menée également le 22 juillet, mais au siège de l'ASN à Lyon, a-t-on ajouté de même source.

A la suite de la fuite de 74 kilos d'uranium du site nucléaire du Tricastin, dans la nuit du 7 au 8 juillet, le parquet de Carpentras avait ouvert une enquête préliminaire et désigné l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP), ainsi que la section de recherches de Marseille.

C'est dans le cadre de cette enquête que les gendarmes de l'OCLAESP ont effectué ces perquisitions à l'usine de la Socatri, filiale d'Areva, ainsi qu'à l'ASN.

Interrogé par l'AFP, le groupe Areva n'a pas souhaité faire de commentaires sur ces informations vendredi, tout comme le parquet de Carpentras.

La fuite d'effluents uranifères à l'usine Socatri a été le premier d'une série de quatre incidents survenus dans la filière nucléaire en France en deux semaines.

Au-delà de la pollution engendrée par la fuite de la Socatri, une polémique a éclaté sur les conditions, notamment de délais, dans lesquelles l'incident a été signalé aux autorités par la direction de l'usine, comme elle en avait l'obligation.

Areva, qui a décidé le 17 juillet, à l'issue d'une enquête interne, de nommer un nouveau directeur à la Socatri, a reconnu un certain nombre de dysfonctionnements dans la gestion de l'incident et jugé que l'exploitant avait commis "l'erreur" d'avoir attendu "près de trois heures" pour prévenir les autorités.

Publié le: 25/07/2008 à 18:28:02 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/nucleaire-a135689.html>